



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T19467
Adresse du site	120, rue de bercy	Hauteur	R+8 (34.15m)
Bailleur de l'immeuble	Min Economie et Finances	Destination	Bureaux
Type d'installation	Nouveau site : 3 antennes 2G/3G/4G et 3 antennes en réserve		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/07/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	15/07/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	03/10/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	-------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans le dossier, L'opérateur projette l'installation d'une antenne relais émettant sur les bandes de fréquences 700/800//900/1800/2100/2600 MHz pour permettre de garantir une disponibilité et une continuité de services satisfaisantes dans la zone considérée.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 55° , 200° et 225°		
Distance des ouvrants	>2m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	55°<3V/m , 200°<2V/m ;225°<1V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

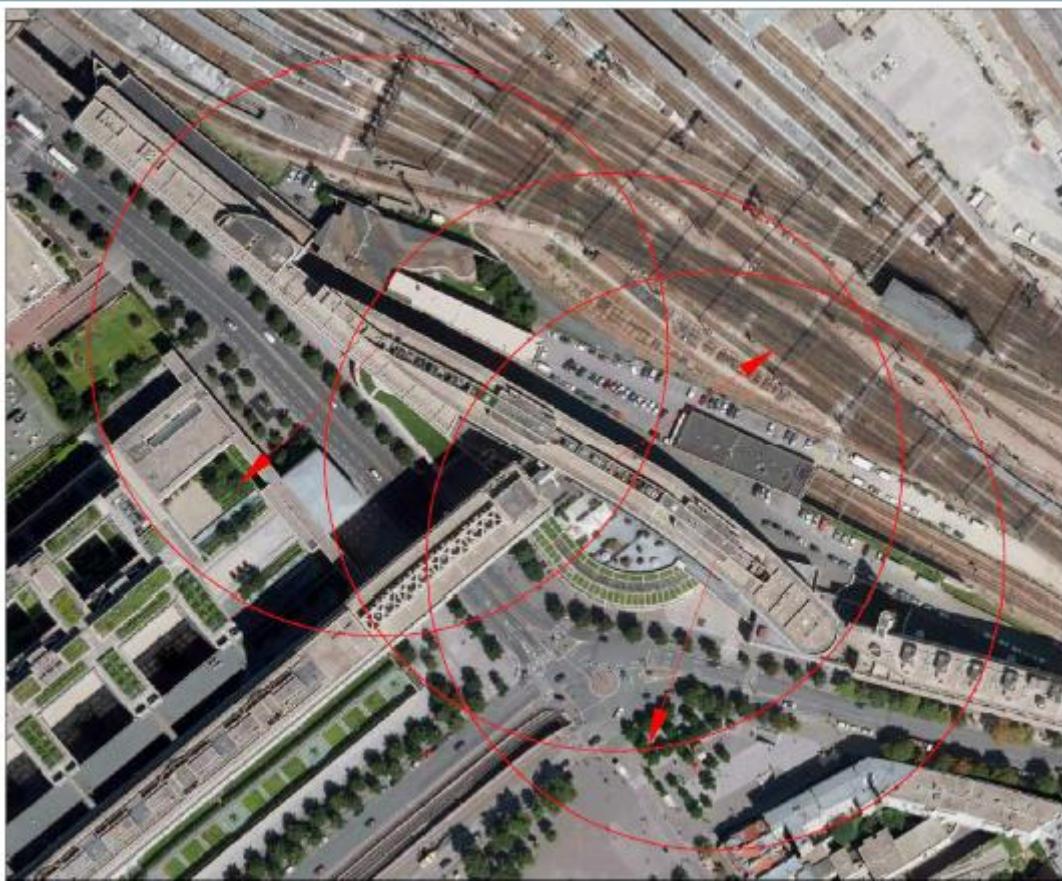
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer 3 antennes de 2m accueillant les fréquences 2G/3G/4G. et 3 antennes de 1.40m en réserve. Un secteur sera fixé à l'arrière des lamelles existantes remplacés à l'identique par de la matière composite. Les antennes des 2 autres secteurs seront fixées en pendulaire et recevront un trompe l'oeil		
Zone technique	Des coffrets techniques de taille réduite et de couleur gris seront placés en terrasse proche des antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	38.37m (Az 55°) 37.65m (Az 200°) et 36.80m (225°)		

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

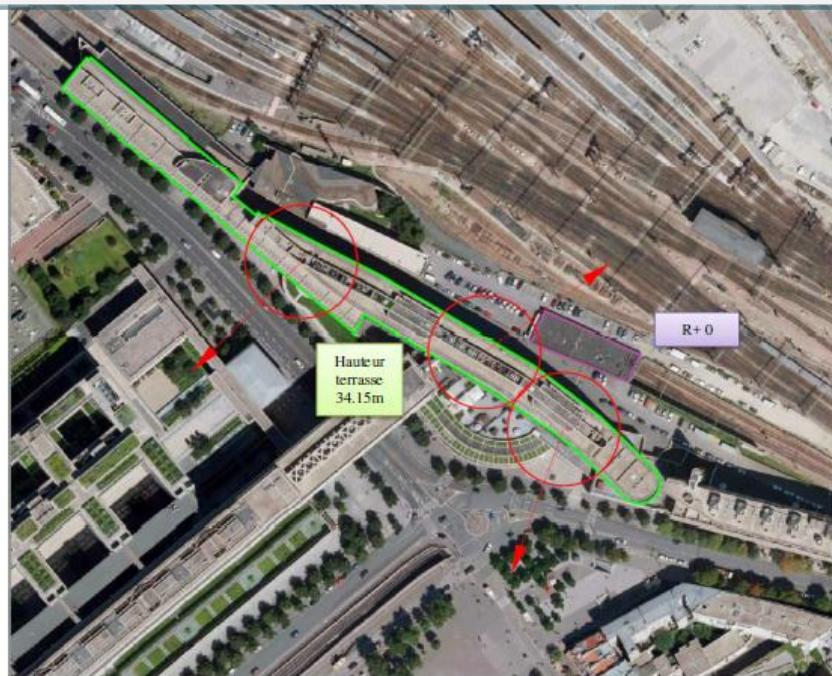
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

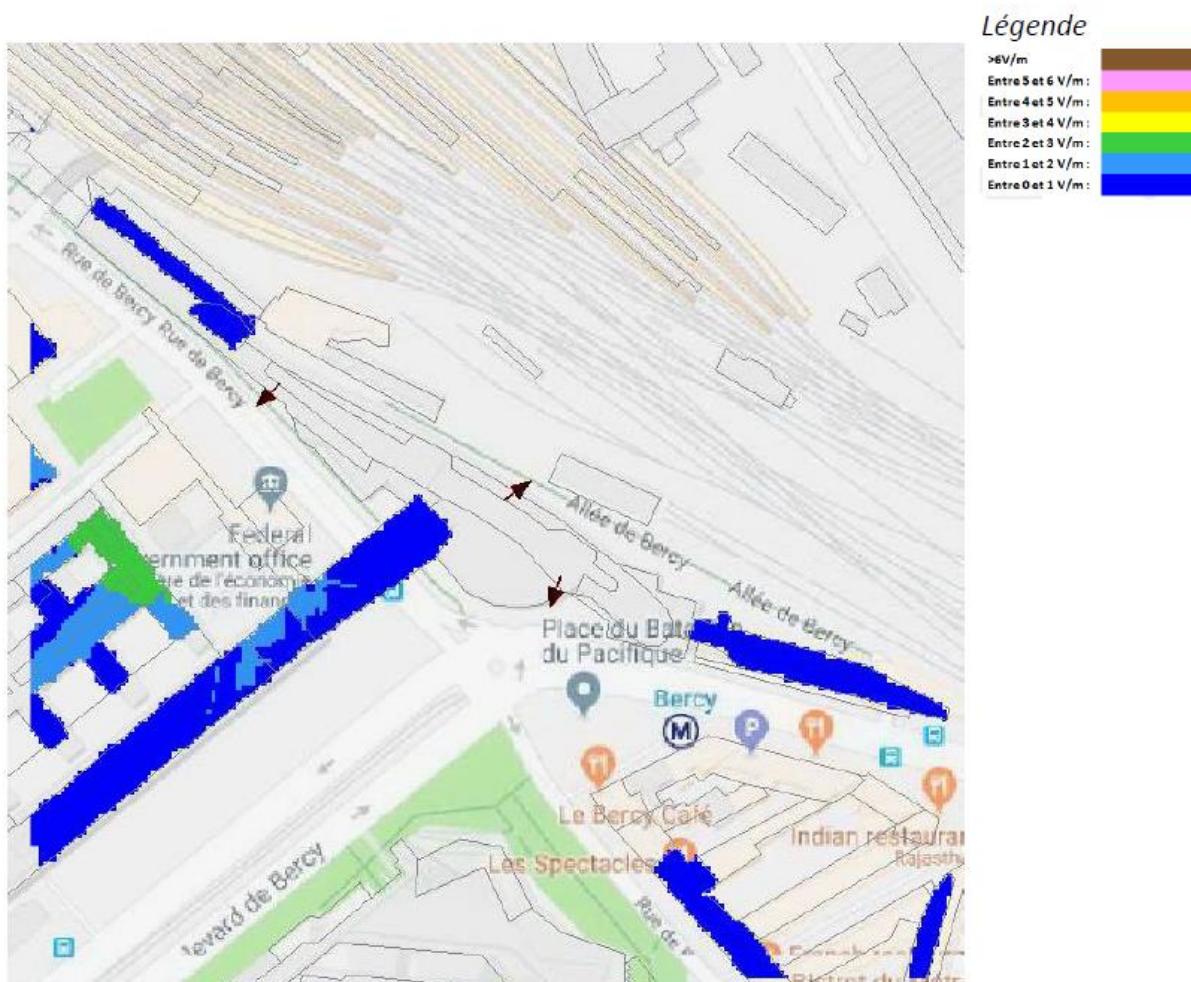


PAS DE VIS À VIS

Simulation et conformité au seuil de la Charte

c. Azimut 225°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 225°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]

[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 55°	Azimut 200°	Azimut 225°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	13,5 m	25,5 m	25,5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : antenne avec impression devant le bardage

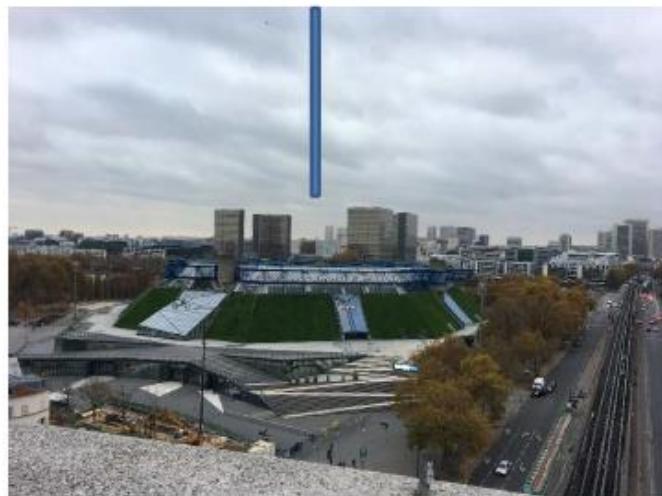


Vue des Azimuts

Azimut 55° :



Azimut 200 ° :



Azimut 225° :

